Réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014

Mesdames, Messieurs, parents d'élèves

Un collectif de délégués de parents d'élèves des écoles publiques de Vannes à été créé.

Ce collectif àapour but d'obtenir des réponses précises sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

La proposition qui semble avoir été adoptée par le mairie est celle proposée par l'ensemble des directeurs des écoles Vannetaises

Cette proposition est

Lundi, mardi, jeudi, vendredi: cours de 8h30 à 11h45

: cantine de 11h45 à 13h45: cours de 13h45 à 15h45: TAP* de 15h45 à 16h30

Mercredi : cours de 8h30 à 11h30 garderie de 11h30 à 12h15

Cependant il reste des zones d'ombre.

- Combien d'enfants vont bénéficier des TAP* sachant qu'actuellement il n'y a pas assez d'animateurs pour tous ? Que va-t-il se passer pour ceux qui n'auront pas d'animations ?
- Qui va encadrer et accompagner nos enfants lors des TAP * ? Qui encadrera ceux qui ne bénéficieront pas de ces activités ?
 - -: Est il possible de mener à bien des activités en 45 minutes, temps de trajet compris ?
- Comment les enfants vont- il aller des écoles aux différents centres aérés le mercredi à 11h30 et 12h15 (parents ou prise en charge des transports et des accompagnateurs par la mairie) ?
- Comment la cantine du mercredi va t-elle être organisée ? (école ou centre aéré, sachant qu'actuellement elle n'est pas prévue)

Afin de répondre à ces différentes questions, nous avons demandé au nom de l'ensemble des délégués de parents des écoles publiques vannetaises un rendez-vous à Mr David ROBO (maire de Vannes) dans les 15 prochains jours, sans quoi nous ferons paraître un article dans les médias.

Vous pouvez suivre les différentes évolutions sur le blog créé à cet effet.

Pour cela, vous devez sur internet taper canalblog.com. Une fois connecté, taper en haut colpev56 valider. Cliquer sur blog et revalider. Vous êtes alors sur le blog du collectif des parents d'élèves des écoles publiques de Vannes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les délégués de parents

Cordialement

Vos délégués de parents

*TAP (temps d'activités périscolaires)